

**Observations du public émises dans le cadre de l'enquête publique DENJEAN
GRANULATS à ST ELIX LE CHATEAU et ST JULIEN
(reçues sur la boîte fonctionnelle dédiée)**

- M Daniel Lafarge : le mercredi 31/01/2018 à 18h47

J'ai travaillé dans la société Denjean Granulats pendant plusieurs mois en temps q intérimaire j ai
étais impressionné par la rigueur de cette société autant au niveaux de la sécurité que de
l'environnement

Je peux pas dire autan de toute les entreprises ou jai travailler

J' espère que l avis sera favorables pour espérer y retravaillée un jour

Cordialement

David Lafarge

- Mme Nadine REY : le mercredi 07/02/2018 à 23h58

Bonjour monsieur le commissaire enquêteur,

Je crois comprendre que nous consommons des sables et graviers pour notamment nos habitations
et nos routes.

Il est donc indispensable que des exploitations et des carrières existent.

Cette autorisation permettra de continuer une activité qui existe depuis longtemps à St Elix le
Château puisque l'usine de traitement fonctionne depuis plusieurs dizaines d'années.

Il n'y aura donc pas de gêne supplémentaire dans le traitement des matériaux et dans le transport
des granulats vers les chantiers.

En ce qui concerne l'extraction, le tout venant sera transporté jusqu'à l'usine par bande
transporteuse et/ou par camion empruntant une piste privée éloignée de toute habitation et déjà
utilisée .

Donc pas de contrainte forte sur l'environnement.

Je crois comprendre également que le réaménagement sur la commune de St Julien permettra de
donner un aspect paysager agréable et plaisant en lieu et place d'une zone ressemblant actuellement
à un chantier abandonné.

Pour le secteur situé sur la commune de St Elix le Château le réaménagement doit consister à tout
remettre en état de culture tel qu'actuellement.

Pour l'ensemble de ces raisons et pour conserver de l'activité et donc de l'emploi dans nos
campagnes je suis pour ce projet.

Je vous prie de croire, monsieur le commissaire enquêteur, à mes meilleures salutations.

Madame Nadine Rey

- Mme Lauriane MURGIA : le vendredi 09 février 2018 à 12h53

Bonjour monsieur le commissaire enquêteur,

L'extraction de sable et de gravier est indispensable puisque des route et des édifices publics et privés doivent être construits dans ce secteur.

Concernant cette carrière de St Elix Le Château et St Julien sur Garonne, des infrastructures ont déjà été mises en place en ce qui concerne l'usine de traitement depuis quelques années et cela ne procurera pas de dommages supplémentaires.

Le paysage ne sera pas impacté car réaménagé en culture ou en zone agréable (à la place du chantier abandonné actuel).

Enfin, ce projet devrait améliorer l'activité de ces communes et de ce fait augmenter l'emploi.

C'est pour cela que je suis favorable à ce projet.

Bien cordialement,

Lauriane Murgia

- M Daniel PIOVESAN : le mardi 13 février à 15h53

Bonjour Mr ROUX,

Je suis le responsable d'exploitation de la société DENJEAN GRANULATS.

Je serais fier de pouvoir exploiter sur ce nouveau projet enfin de pouvoir remettre en état un site dégradé et abandonné. Cela pourrait nous donner une vision sur du long terme et déclencher des investissements pour pérenniser et améliorer nos outils de production, tout en respectant nos engagements sur la sécurité et sur l'environnement.

On a trois intérimaires : un chauffeur de chargeur un chaudronnier et un manœuvre plus un apprenti conducteur d'engins que l'on souhaite embaucher.

Je suis favorable à ce projet pour les raisons que je vous ai évoquées.

- M Sébastien ALLIBERT : le mercredi 14 février 2018 à 8h12

Bonjour,

Nous travaillons depuis des années avec la société DENJEAN Granulats sur l'installation de St ELIX ou nous réalisons pour eux des travaux d'électricité et d'automatisme industriel.

L'avis favorable de l'extension de gisement mentionné dans l'enquête nous permettra de pérenniser ce client, d'avoir une meilleure visibilité sur notre plan de charge de travail pour l'avenir et de conforter l'emploi de nos salariés travaillant régulièrement sur ce site.

Cordialement,

- M Nicolas CHARRIERE : le mercredi 14 février 2018 à 10h 01

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons apporter tout notre soutien au projet porté par la société DENJEAN GRANULATS concernant l'exploitation de carrières alluvionnaires sur les sites de Saint-Elix-Le-Château et Saint-Julien-sur-Garonne. Il y a plusieurs raisons objectives et pragmatiques à notre soutien, mais deux principales sont explicitées ci-dessous :

La première étant le soutien moral pour l'entrepreneuriat d'une société familiale pour le développement de son territoire. L'engagement pour faire perdurer localement les emplois et l'essor économique. Ce rayonnement va même au-delà du département ; il génère un dynamisme pour les partenaires, fournisseurs et clients. Nous-même, entreprise du patrimoine vivant et société familiale, nous travaillons avec la société DENJEAN pour la fourniture des tamis industriels. Notre collaboration est constamment orientée vers l'amélioration et l'optimisation des installations pour qu'il s'implante dans le paysage : réduction du bruit, qualité des productions, longévité des pièces d'usure... Ces extractions permettent la fourniture de matériaux de grande qualité pour nos infrastructures que tous les habitants et utilisateurs profitent au quotidien.

La seconde étant la qualité de gestion des sites DENJEAN GRANULATS. Nous avons pu constater à plusieurs reprises l'intérêt et l'implication des équipes à respecter l'environnement, les consignes de sécurité et d'anticiper l'après exploitation. La remise en état des sites avec plan d'eau et aménagement sont propices à l'équilibre de la faune et la flore. Le projet, tel que décrit dans cette demande d'autorisation, reflète cette volonté de conjuguer développement économique et développement environnemental dans un cadre contrôlé et maîtrisé.

Pour valoir ce que de droit.

Nicolas CHARRIERE

Directeur Général

- Mme Hélène BRUGEL : le mercredi 14 février 2018 à 10h09

Bonjour,

En tant que salariée du Groupe Denjean, l'obtention de cette autorisation est très importante car elle pérennisera notre société et donc nos emplois.

Cordialement,

- Mme Armelle MAHIEU : le mercredi 14 février 2018 à 10h10

Bonjour,

Je voudrais émettre un avis favorable pour l'extension de gisement sur les communes de SAINT JULIEN et SAINT ELIX LE CHATEAU. En tant que salarié du Groupe Denjean, c'est une carrière qui pérennisera notre société, donc nos emplois. De plus, nous avons besoin de granulats pour réaliser des routes, des maisons, des bâtiments...

Aujourd'hui, il existe de nombreux aménagements techniques permettant de diminuer les impacts environnementaux des carrières de granulats.

Cordialement,

- Mme Nadège GROSSAT : le mercredi 14 février 2018 à 10h55

Bonjour,

DENJEAN : l'enquête publique pour avoir une extension de gisement sur la commune de SAINT JULIEN et SAINT ELIX

Maman de deux filles , cette extension est très importante pour nos avenir et mon emploi ainsi que l'économie de la région : restaurants, transports...

Cordialement,

- Mme Alexia GARNACHO : le mercredi 14 février 2018 à 11h22

Bonjour,

Je souhaite donner un **avis favorable** pour l'enquête publique DENJEAN GRANULATS concernant l'extension de gisement sur les communes de Saint-Julien et Saint-Elix-le-Château.

Ce projet sera réalisé dans le respect de la réglementation en termes d'environnement, de sécurité et santé du personnel.

Il permettra de perpétuer les emplois déjà existants.

En conclusion, ce projet est important et nécessaire pour l'avenir de l'entreprise.

Cordialement,

- Mme Corinne CAMPS : le jeudi 15 février 2018 à 09:02

Mon mari travaille depuis 10 ans dans l'entreprise qui est sérieuse et fiable les valeurs humaines y sont omniprésentes Corinne camps.

-M Jean-Pierre GARDE : le jeudi 15 février 2018 à 16h10

Bonjour,

Je voudrais émettre un avis favorable pour l'extension de gisement sur les communes de SAINT JULIEN et SAINT ELIX LE CHATEAU. En tant que habitant du secteur, c'est une carrière qui pérennisera notre société, donc nos emplois. De plus, nous avons besoin de granulats pour réaliser des routes, des maisons, des bâtiments.

Aujourd'hui, il existe de nombreux aménagements techniques permettant de diminuer les impacts environnementaux des carrières de granulats.

Cordialement,

Pierre-jean Gardes

-M David CECCATO : jeudi 15 février 2018 à 17h00

Bonjour

Je travaille depuis 2002 pour la société indépendante Denjean Granulat sur le site de St Elix le château au poste de chef de carrière.

Je suis favorable à l'extension d'exploitation de carrière sur les communes de St Elix le château et Saint Julien sur Garonne.

Deux raisons principales :

- l'entreprise joue un rôle important sur le dynamisme économique du Comminges et du grand Toulouse.

Nous favorisons le partenariat avec des fournisseurs locaux et indépendants.

Les familles des salariés du sites de St Elix le château, environ une douzaine, sont domiciliés dans un arrondissement de 30 km du site d'exploitation.

Sans cette nouvelle extension, le site n'aura plus de gisement à exploité dans environ 5 ans.

- je suis personnellement sensibles aux respects écologiques au quotidien. La société Denjean Granulat travaille et s'implique dans le respect de l'environnement, les réaménagements des sites de Lafitte et Durrieu sont de bels exemples, les remises en cultures des parcelles exploitées sont importantes pour l'avenir.

En conclusion, cette demande d'exploitation sur un site partiellement exploité et abandonné est importante pour l'entreprise et les communes environnantes.

Cordialement,

-M David Mouillot : jeudi 15 février 2018 à 17h24

Bonjour

Je suis mr Mouillot michel société v2v je vous écrit pour l enquête publique au sujet des établissements Denjean je serait pour une poursuite de l activités merci et bonne journée

- M Pascal BOTOSSO : le jeudi 15 février 2018 à 18:08

Par ce message, je soutien ce projet qui permettra la pérennité des emplois, le développement du tissus économiques local mais aussi la vie des communes voisines.

De plus, des réaménagements de ces zones sont prévus en respectant l'environnement.

Pascal BOTOSSO

- Mme Julie LAUDE : le vendredi 16 février 2018 à 07h51

Bonjour

Je me permets d'envoyer un mail concernant l'enquête publique relative à l'extension de gisement que souhaite réaliser l'entreprise DENJEAN GRANULATS.

Je pense que cette l'extension sera un bienfait pour les communes concernées ainsi que pour les communes adjacentes. Cela permettra de créer de l'emploi et de dynamiser les environs, la clientèle, les employés, les fournisseurs et autres partenaires du groupe sont autant de clients potentiels pour les entreprises environnantes (restauration ...).

De plus, après m'être renseignée, j'ai pu remarquer que l'entreprise DENJEAN GRANULATS est soucieuse de l'environnement et mène divers actions dans ce but.

Pour ma part, je suis favorable a c'est extension.

Bonne journée

Cordialement

Julie Laude

- M Stéphane PELOUS : le vendredi 16 février 2018 à 07h55

Bonjour,

Je suis favorable à l'extension de gisement sur les communes de ST JULIEN et de ST ELIX-le-CHATEAU, cela permet de maintenir des emplois en quantité TRÈS importante et de faire vivre de nombreuses familles du secteur. Ce sont des emplois direct et indirect qui sont concernés, cela prolonge d'une dizaine d'années tous ces emplois.

Stéphane PELOUS
Responsable achats Groupe DENJEAN

- M Philippe CHARRIERE : le vendredi 16 février 2018 à 10h34

Nous soutenons la demande d'extension de la Ste DENJEAN sur les communes de St Julien et St Elix.

Cette décision favorable permettra à nos entreprises de conserver nos emplois et développer l'activité économique

Merci pour nos salariés et nos entreprises.

Philippe CHARRIERE

Président

Entreprise du Bâtiment Vivant

- M Maxime GARROS : le vendredi 16 février 2018 à 14h35

Bonjour

Je sousignais Monsieur Garros Maxime, gérant de la SARL Transports Garros,aimerait une extention des gisements de saint Julien et saint Elix pour l entreprise Denjean car je leur transporte toutes les machines de tp.

Une reponse défavorable entraineré une perte importante de mon activité.

Cordialement.

TRANSPORTS GARROS

Convoi exceptionnel